



Primes RENOLUTION

ATTESTATION DE L'ENTREPRENEUR - VOLET TECHNIQUE PLACEMENT ET REMPLACEMENT DE PORTES ET FENETRES (G1)

Version du 15/02/2022

Il y a deux types d'Attestations d'entrepreneur : un volet «Informations générales» et ce «Volet technique». Si vous demandez plusieurs primes en même temps, il faut remplir la partie «Informations générales» une seule fois par entrepreneur. Le «Volet technique» est à remplir pour chaque prime demandée. Veuillez joindre toutes ces attestations lors de votre demande de Primes RENOLUTION.

1. Renseignements concernant les travaux éligibles

Complétez les montants correspondant aux travaux éligibles tels que compris sur la ou les factures.

- La fourniture, la main-d'œuvre et le placement de portes extérieures, en ce compris, le cas échéant, les travaux relatifs à l'installation de dispositifs de ventilation, dont les invisibles _____ , __ €
- La fourniture, la main-d'œuvre et le placement d'une nouvelle menuiserie en ce compris les resserrages intérieurs et extérieurs des menuiseries, pose de bandes, mousses, etc. permettant d'assurer l'étanchéité à l'air au droit des nouvelles menuiseries _____ , __ €
- La fourniture, la main-d'œuvre et le placement d'éléments permettant d'améliorer les propriétés acoustiques des portes ou menuiseries placées _____ , __ €

2. Dans le cas du placement ou remplacement de nouvelle(s) menuiserie(s)

- Matériau utilisé pour les nouvelles menuiseries : ☐ Bois ☐ PVC* ☐ Métal*

* Dans le cas de l'utilisation de PVC ou métal, la preuve de l'obligation établie par la commune ou par la copropriété sera jointe.

- Est-ce que le bois utilisé est issu de forêts gérées durablement et certifiées avec les labels FSC ou PEFC ☐ Oui ☐ Non

- Emplacement des nouvelles menuiseries : ☐ Façade avant ☐ Façade arrière
- Surface totale des nouvelles menuiseries _____ , ____ m²
- Valeur Ug : m²K / W
- Valeur Uw : m²K / W
- Est-ce qu'un vitrage acoustique a été placé dans les nouvelles menuiseries (répondant aux exigences du guide) ☐ Oui ☐ Non

3. Dans le cas du placement ou remplacement de nouvelle(s) porte(s)

- Matériau utilisé pour les nouvelles portes : ☐ Bois ☐ PVC* ☐ Métal*
- * Dans le cas de l'utilisation de PVC ou métal, la preuve de l'obligation établie par la commune ou par la copropriété sera jointe.
- Est-ce que le bois utilisé est issu de forêts gérées durablement et certifiées avec les labels FSC ou PEFC ☐ Oui ☐ Non
 - Est-ce que les nouvelles portes proviennent de la filière du réemploi ou sont recyclées ☐ Oui ☐ Non
 - Emplacement des nouvelles portes : ☐ Façade avant ☐ Façade arrière
 - Surface totale des nouvelles portes _____ , ____ m²
 - Valeur Ud : m²K / W
 - Est-ce que les portes placées possèdent une performance acoustique (répondant aux exigences du guide) ☐ Oui ☐ Non

4. Signature de l'entrepreneur·e

Fait le __ / __ / ____

À

Signature et cachet